

PROGRAMME KARONGHEN 2

Rapport année 1

Mars 2016



Siège du programme :

Boucotte Centre
Rue, 7 Villa 646 Etage
BP 1477 ZIGUINCHOR
Téléphone / fax : 33 991 99 44
E-mail : pkaronghen2@hotmail.com

1.- Présentation du rapport

Le Programme Karonghen 2 vient d'arriver à la fin de sa première année d'existence, le 31 décembre 2015. C'est le moment donc de faire un premier bilan, financier et technique, des onze mois précédents.

Ce rapport, et les autres qui suivront chaque année ou toute fois que ce sera nécessaire ou sollicité, essaye de faire la synthèse le plus fidèlement possible de nos activités et de notre organisation, par soucis de transparence et de coordination avec les autorités, les agences régionales concernées, les services de l'Etat et les autres acteurs du développement.

Un soucis de transparence qui est aussi obligé lors qu'on travaille avec des fonds de l'AECID (Agence Espagnole de Coopération Internationale au Développement), car sa normative exige un audit financier externe annuel réalisé par des cabinets autorisés par elle-même venant d'Espagne.

2.- Rappel. Présentation résumée du programme

Partenaire local principal :

- Association CPAS (Centres de Promotion Agricole et Sociale)

Partenaire local assistant (facilitateur) :

- AFUDES (Association des Frères Unis pour le Développement Economique et Social du Fogny)

Entités collaboratrices (facilitateurs) :

- ONG JUSTICE et DEVELOPPEMENT
- CADP (Comité d'Action pour le Développement de la zone des Palmiers)

Partenaire espagnol (ONGD) :

MANOS UNIDAS (appui technique et financier)

Bailleur de fonds :

AECID (Agence Espagnole de Coopération Internationale au Développement)

Durée du programme (convention) :

4 ans (du 1 février 2015 au 31 janvier 2019)

Responsable local du programme :

Association CPAS

Zones d'intervention (Département de Bignona - Région de Ziguinchor) :

Pour investissement :

- Commune de Djinaky (Arrondissement de Kataba)
- Commune de Sindian (Arrondissement de Sindian)

Pour accompagnement :

- Commune de Djibidione (Arrondissement de Sindian)
- Commune de Suelle (Arrondissement de Sindian)
- Petit Kassa (sud commune de Kafountine, arrondissement de Kataba) : villages de Nioumoune, Diogué, Haer, Hitou et Bakassouk

Enveloppe financier :

Financement : 1.695.676.751.- F CFA (2.585.042,54.- €)

Apport propre effectif bénéficiaires (cash) : 32.422.000.- F CFA (49.4270,02.- €)

Apport propre valorisé bénéficiaires (nature) : 180.800.000.- F CFA (275.627,82.- €)

Total : 1.908.898.751.- F CFA (2.910.097,39.- €)

Objectif général (OG) :

Promouvoir le développement rural soutenable et équilibré du Département de Bignona, Région de Ziguinchor, Sénégal, en faisant spéciale attention aux populations les plus vulnérables des communes de Djinaky et Sindian.

Objectifs spécifiques (OS) :

OS 1 : Promouvoir les droits socioéconomiques basiques de la population locale, en améliorant sa production agropastorale, ses recettes et sa sécurité alimentaire.

OS 2 : Renforcer les capacités des acteurs locaux (collectivités locales, GPF's, associations et OCB's) pour contribuer efficacement au développement soutenable et à la planification des communes d'intervention.

Volets d'intervention et activités prévues :

OS 1 :

A.1.1.1 Installation et équipement de nouveaux périmètres maraîchers : 15 féminins, 12 familiaux et 2 associatifs, avec dotation de 15 charrettes pour le transport pour les 15 féminins

A.1.1.2 Réfection et équipement de 20 périmètres maraîchers féminins, avec dotation de 20 charrettes pour le transport

A.1.1.3 Installation et équipement de nouvelles unités d'élevage : 8 avicoles familiales, 1 avicole associative et 2 ovines familiales

- A.1.1.4 Programme de formation agropastorale : formation agricole, en élevage et sensibilisation continue des producteurs et productrices
- A.1.2.1 Formation en gestion basique de tous les groupes producteurs
- A.1.2.2 Accompagnement des producteurs / trices maraîchers depuis la mise en place des pépinières jusqu'à la récolte et vente des produits
- A.1.2.3 Accompagnement des producteurs / trices en élevage depuis la mise en place des sujets jusqu'à la production et vente des œufs, des poulets ou des agneaux
- A.1.3.1 Dotation et installation d'engins pour la transformation des céréales : 1 moulin à mil, 21 moulins combinés, 4 batteuses à mil, 1 batteuse à riz, 1 décortiqueuse à mil et 4 décortiqueuses à riz
- A.1.3.2 Création et dotation d'une banque de semences
- A.1.3.3 Formation en sécurité alimentaire de 525 femmes de 35 GPF's et sensibilisation de 40 villages concernant l'importance de la nutrition et la sécurité alimentaire

OS 2 :

- A.2.1.1 Formation spécifique destinée à renforcer les capacités des élus locaux des 2 communes, concernant la participation sociale, le genre, l'environnement, l'enfance / inscription au registre civil (celle-ci en collaboration avec STC)
- A.2.1.2 Formation destinée au renforcement des capacités et à la sensibilisation des GPF's, OCB's et populations des 2 communes, concernant la participation sociale, le genre, l'environnement, l'enfance / inscription au registre civil (celle-ci en collaboration avec STC)
- A.2.1.3 Alphabétisation en langue locale de 1.200 personnes
- A.2.1.4 Organisation et réalisation de rencontres de lancement, d'évaluation et d'échange (programme et régionales)
- A.2.1.5 Appuis aux OCB, aux associations et à la création de liens entre elles
- A.2.2.1 Constitution et équipement de 8 CGRN (Comité de Gestion des Ressources Naturelles)
- A.2.2.2 Installation et équipement de pépinières d'espèces arboricoles autochtones et reboisement de 250 Ha dans les 2 communes

Distribution budgétaire prévue :

Par chapitres budgétaires résumés :

Chapitre	F CFA	Euros	%
Personnel, équipement fonctionnement	492.330.405	750.552,86 €	25,79%
Formation bénéficiaires	241.547.800	368.237,25 €	12,65%
Interventions	1.175.020.546	1.791.307,27 €	61,55%
TOTAL	1.908.898.751	2.910.097,39 €	100,00%

Distribution annuelle :

Année	F CFA	€	%
1	474.634.235	723.575,23 €	24,86%
2	549.771.144	838.120,71 €	28,80%
3	535.462.452	816.307,25 €	28,05%
4	349.030.920	532.094,21 €	18,28%
TOTAL	1.908.898.751	2.910.097,39 €	100,00%

Par sous-activités :

Sous-activité	FCFA	EUROS	% / TOTAL
Alphabétisation	36.000.000	54.881,65 €	1,89%
Banque de semences	5.000.000	7.622,45 €	0,26%
Batteuse à riz	4.120.000	6.280,90 €	0,22%
Batteuses à mil	16.480.000	25.123,60 €	0,86%
Bergeries	10.125.082	15.435,59 €	0,53%
CGRN	6.400.000	9.756,74 €	0,34%
Charrettes	10.150.000	15.473,58 €	0,53%
Décortiqueuse à mil	3.520.000	5.366,21 €	0,18%
Décortiqueuses à riz	14.080.000	21.464,82 €	0,74%
Equipement programme	92.653.400	141.249,20 €	4,85%
Fonctionnement programme	125.951.724	192.012,17 €	6,60%
Formation agricole	89.451.500	136.367,93 €	4,69%
Formation élevage	25.586.200	39.005,91 €	1,34%
Formation environnement	5.000.000	7.622,45 €	0,26%
Formation et dynamique interne	16.894.381	25.755,32 €	0,89%
Formation gestion basique	91.010.100	138.744,00 €	4,77%
Formation sécurité alimentaire	24.000.000	36.587,76 €	1,26%
Genre	6.500.000	9.909,19 €	0,34%
Lancement	1.700.000	2.591,63 €	0,09%
Moulin à mil	3.370.000	5.137,53 €	0,18%
Moulins combinés	87.570.000	133.499,60 €	4,59%
Nouveaux jardins CADP + ADIK	45.400.000	69.211,85 €	2,38%
Nouveaux jardins GPF	289.428.550	441.230,98 €	15,16%
Pépinières reboisement	5.000.000	7.622,45 €	0,26%
Périmètres familiaux	155.249.400	236.676,18 €	8,13%
Personnel programme	256.830.900	391.536,18 €	13,45%
Reboisement	13.000.000	19.818,37 €	0,68%
Réfection jardins GPF	330.748.300	504.222,53 €	17,33%
Rencontres échange	4.800.000	7.317,55 €	0,25%
Rencontres évaluation	4.000.000	6.097,96 €	0,21%
Rencontres régionales	20.000.000	30.489,80 €	1,05%
Unités pondeuses	59.300.464	90.402,97 €	3,11%
Unités poulets	49.578.750	75.582,32 €	2,60%
Total général	1.908.898.751	2.910.097,39 €	100,00%

Démographie zone investissement

Par genre :

Femmes							
Commune	0-6	7-12	13-20	21-30	31-50	plus 50	TOTAL
Djinaky	1.879	1.678	1.614	1.256	1.578	906	8.911
Sindian	1.006	1.012	904	506	806	855	5.089
TOTAL	2.885	2.690	2.518	1.762	2.384	1.761	14.000
Hommes							
Commune	0-6	7-12	13-20	21-30	31-50	plus 50	TOTAL
Djinaky	2.006	1.811	1.813	1.481	1.465	785	9.361
Sindian	972	1.256	1.308	660	614	537	5.347
TOTAL	2.978	3.067	3.121	2.141	2.079	1.322	14.708

Par tranches d'âge:

Commune	0-6	7-12	13-20	21-30	31-50	plus 50	TOTAL
Djinaky	3.885	3.489	3.427	2.737	3.043	1.691	18.272
Sindian	1.978	2.268	2.212	1.166	1.420	1.392	10.436
TOTAL	5.863	5.757	5.639	3.903	4.463	3.083	28.708
Djinaky	21,26%	19,09%	18,76%	14,98%	16,65%	9,25%	100,00%
Sindian	18,95%	21,73%	21,20%	11,17%	13,61%	13,34%	100,00%
TOTAL	20,42%	20,05%	19,64%	13,60%	15,55%	10,74%	100,00%

Zonage zone d'investissement :

COM DJINAKY (25 villages administratifs)

Zone 1 (ouest)	Zone 2 (centre)	Zone 3 (est)	Zone 4 (nord)
Kabiline 1 + 2	Djinaky	Badiana	Brikamanding
Mahmouda Chérif	Baline	Diounoung	Wangaran
Karongue	Kateum-teum	Baranlir	Djinone
Ebinkine	Mongone	Bélaye	Biti-Biti
Ebinako	Kakaré	Tendine	Ndembane
Kariaye	Balanguine	Koussabel	Djinoundié
			Essom Silathiaye

COM SINDIAN (19 villages)

Zone 1 (sud + est)	Zone 2 (est + nord)
Sindian	Djiniper
Kagnarou	Pendite
Diagongue	Tendine
Kakène	Bouyème
Kourouck	Matankigné
Ouniok	Djinal
Médjédje	Sibogola
Tankoron	Leufeu
Silick	Djinéa
	Diédièle

3.- Equipe du programme

L'équipe du programme à 31 décembre 2015 était composée de :

Equipe	Membres	Appartenance
Staff opérationnel	5	CPAS-MANOS UNIDAS
Animation	9	CPAS-AFUDES
Formation	8	CPAS-AFUDES-JD
Logistique	1	AFUDES
Représentants partenaires locaux	4	CPAS-AFUDES-JD -CADP
TOTAL	27	

Notes :

1.- Le président du programme, non rémunéré, est inclus dans les représentants partenaires locaux.

2.- L'équipe d'animation a souffert une perte tragique souvenue le mois d'octobre avec le décès de Mr Yankhoba DIEDHIOU, animateur environnement.

4.- Objectifs spécifiques travaillés année 1

OS 1 : Promouvoir les droits socioéconomiques basiques de la population locale, en améliorant sa production agropastorale, ses recettes et sa sécurité alimentaire.

OS 2 : Renforcer les capacités des acteurs locaux (collectivités locales, GPF's, associations et OCB's) pour contribuer efficacement au développement soutenable et à la planification des communes d'intervention.

5.- Villages d'intervention année 1

OS	Act	Volet	Com / Zone	Village d'intervention
1	1.1.1	Agriculture	Djinaky	CADP (Djinone)
1	1.1.1	Agriculture	Sindian	ADIK (Kagnarou)
1	1.1.2	Agriculture	Djinaky	Badiana (Djiparone)
1	1.1.2	Agriculture	Djinaky	Badiana (Oulélaw)
1	1.1.2	Agriculture	Djinaky	Kabiline 1 (Diénimine)
1	1.1.2	Agriculture	Djinaky	Katipeu (Biti Biti)
1	1.1.2	Agriculture	Sindian	Leufeu
1	1.1.2	Agriculture	Sindian	Matankigné / Djinal
1	1.1.2	Agriculture	Sindian	Ouniock
1	1.1.2	Agriculture	Sindian	Silick
1	1.1.2	Agriculture	Sindian	Tendine
1	1.1.2	Agriculture	Djinaky	Biti Biti
1	1.1.2	Agriculture	Djinaky	Brikamanding
1	1.1.2	Agriculture	Djinaky	Djinaky
1	1.1.4	Formation agricole	Djinaky - Sindian	Villages indiqués en amont
1	1.2.1	Formation gestion basique	Djinaky - Sindian	Villages indiqués en amont
1	1.3.2	Sécurité alimentaire	Djinaky - Sindian	Ensemble des villages
2	2.1.1	Formation environnement	Djinaky - Sindian	Ensemble des villages
2	2.1.4	Rencontres et mobilisation sociale	Djinaky - Sindian	Lancement programme à Djinaky / Echange entre bénéficiaires de l'année 1 à Sindian
2	2.2.1	Environnement (CGRN)	Djinaky - Sindian	Ensemble des villages
2	2.2.2	Environnement (cartographie et inventaire forêts)	Djinaky - Sindian	Ensemble des villages

Note :

La formation en élevage de la première année a concerné notamment l'accompagnement des unités implantées depuis le PK 1 dans les communes de Djibidione, Suelle et sud Kafountine, étant donné que les premiers investissements en élevage du PK 2 sont prévus pour 2016.

6.- Synthèse financière année 1

En complément de la comptabilité ordinaire du programme, qui tient compte en temps réel de toute dépense réalisée et de son imputation comptable, et des contrôles comptables hebdomadaires et mensuels, le programme effectue trimestriellement

(trimestres naturels) des comparaisons de dépenses réalisées et prévues sur chacune des interventions ou des volets budgétisés.

La dernière, en profitant de la fin de l'année 1 du programme, a été réalisée le 31 décembre 2015. **Tableau financier présentée en annexe.**

Comme il est indiqué sur le tableau financier annexe, le taux de dépense réalisé jusqu'au 31 décembre 2015 est de 82,92%, autrement dit, le programme a dépensé le 82,92% du budget prévu pour l'année 1 dans la période allant du 1 février au 31 décembre 2015.

Evidemment ce pourcentage est provisoire car certaines dépenses budgétisées pour 2015 seront réalisées au courant 2016 et notamment dans le premier trimestre. Le taux final de dépense du budget de l'année 1 devrait s'approcher du 95%.

Le pourcentage final prévu, inférieur toujours au 100% du budget, s'explique par des épargnes sur les coûts d'exécution prévus et notamment sur :

- le coût des kits de pompage solaire
- le prix des matériaux de construction ordinaires (ciment et fer) car actuellement les coûts sont à la baisse dans le marché

Cependant deux lignes budgétaires ont souffert un dépassement significatif :

- lancement et rencontres d'échange (24,69%) : dû à plus de dépenses que prévu pour l'organisation des rencontres citées
- fonctionnement (22,04%) : le carburant à consommer par les motos de l'équipe du programme, prévu initialement dans le chapitre de dépenses de personnel et de formation (agricole, élevage et gestion basique), a été attribué finalement au chapitre fonctionnement. Ce qui a provoqué des épargnes sur plusieurs chapitres (formation et personnel) et un dépassement sur le fonctionnement

Les épargnes attendus ont permis d'engager des sous-activités non prévues au budget 2015, ni dans le budget général du programme, comme la réalisation par des spécialistes de la cartographie et l'inventaire des forêts de Kloukoub (Djinaky) et Songho (Sindian).

Concernant les épargnes finales de l'année 1 du programme et comme prévu dans la convention avec AECID, ils peuvent être réinvestis pour l'année suivante ou les années postérieures.

A clarifier finalement que pour cette première année le pourcentage de l'achat des équipements destinés à l'équipe du programme sur l'ensemble des dépenses est important, 25,22%. Ceci est dû à l'achat dès le début du programme de la presque totalité des équipements qui seront utilisés pendant les 4 ans et sans lesquels le programme ne peut pas être opérationnel (informatique, mobilier siège, voitures, la plupart des motos, etc).

7.- Etat actuel des interventions année 1

Le taux moyen de réalisation des interventions prévues pour la première année est de 97,13%. **Tableau technique présenté en annexe.**

Evidemment l'ensemble des interventions n'ont pas démarré en même temps, ni n'entraînent la même complexité.

A remarquer pour les exécutions encore en cours ou en retard :

- Réfection du jardin du GPF d'Ouniok : la réfection du puits, décidée pendant l'hivernage, a dû attendre la fin du même et une légère descente de la nappe phréatique afin de pouvoir être bien réalisée
- Réfection du jardin du GPF de Tendine : même situation qu'à Ouniok
- Dotation de 12 charrettes de transport pour les GPF's : des modifications sur l'axe d'attache des charrettes ont dû être réalisées
- Banque de semences : seulement le 82,58% des semences disponibles ont été distribuées aux paysans intéressés
- Constitution des CGRN : le matériel de prévention et lutte contre les feux de brousse a été distribué en février 2016
- Installation des pépinières de reboisement : l'installation a été réalisée finalement en février 2016

8.- Difficultés rencontrées

Le programme n'a pas été confronté à des difficultés majeures pendant cette première année d'exécution. Certainement l'expérience du PK 1 de la plupart de l'équipe humaine et le fait d'avoir démarré dès le mois de février ont aidé dans ce sens.

Cependant, le bas taux de distribution des semences (riz sélectionné et niébé) disponibles au niveau de la banque de semences du programme est à signaler.

D'une part la disponibilité a été tardive (juin) et de l'autre les mécanismes de communication entre programme et possibles bénéficiaires n'ont pas bien fonctionné. La mise en place, la distribution et actuellement le remboursement des semences, n'ont pas été assez bien planifiées ni organisées.

La saison 2016 de la banque de semences doit clairement corriger ces défauts afin de permettre à plus de paysans d'obtenir des semences et au programme d'avoir un suivi et un remboursement plus fluides, accompagné des informations fiables concernant le taux de réussite et les moyennes de production.

9.- Atouts

Plusieurs atouts de taille à souligner pendant cette première année, profitables pour les années qui suivent :

- la bonne entente et complicité entre l'équipe du programme et les populations bénéficiaires, notamment les GPF's

- la bonne entente entre le programme et les autorités locales (sous-préfectures), les services déconcentrés de l'Etat (notamment ceux des Eaux et Forêts) et les Mairies
- la bonne entente et complicité entre l'équipe du programme et les équipes de techniciens / ouvriers spécialisés et les fournisseurs intervenant dans les différents chantiers / exécutions
- l'appui et l'expertise de l'Association KARAMBA dans le domaine de l'environnement
- l'accueil excellent du programme dans les deux communes
- l'implication et le soutien des collectivités locales et des populations elles-mêmes (chefs de village et notables compris)
- le respect des engagements des bénéficiaires concernant leurs apports propres (en nature)
- le dynamisme, l'implication et la volonté de l'ensemble de l'équipe du programme
- l'entente et synergie entre les partenaires locaux du programme
- la bonne entente et synergie entre les partenaires locaux et le partenaire espagnol
- l'assimilation rapide d'un système définitif de travail, de gestion et de coordination au sein de l'équipe du programme

10.- Contraintes

Certaines contraintes à souligner et à tenir en compte pour les années qui suivent, si bien elles étaient majoritairement connues a priori :

- l'enclavement d'une partie des zones d'intervention (notamment pendant l'hivernage pour la Zone des Palmiers au nord Djinaky)
- les cultures hivernales qui ralentissent le démarrage des saisons maraîchères et empêchent un rythme de formation des GPF's assez homogène
- certaines habitudes locales qui difficultent souvent la réalisation d'activités participatives comme l'attente de perdiems pour assister à des formations
- la difficulté pour trouver auprès des institutions locales ou départementales des fonds disponibles pour compléter des activités du programme (environnement)
- la difficile communication sur certaines zones (défaut de réseau et villages éloignés)

11.- Participation régionale et concertation

La volonté de l'équipe du programme a été depuis le début, carrément marquée par un souci de coordination et de transparence. Suivant ce principe :

- depuis la phase d'identification les autorités régionales, départementales et locales, ont été informées de toutes nos démarches
- le document de présentation du programme, qui inclut la totalité des interventions prévues (distribuées par années) ainsi que le coût de chacune d'elles, a été largement présenté et distribué aux autorités, aux agences de

- développement concernées, aux collectivités locales, aux services de l'Etat, aux acteurs de développement, à la presse et aux populations
- des réunions formelles ont été célébrées avec le CICR, Concern Universal et Association Kassoumaye Casamance, pour échanger des informations et pour la coordination des différentes interventions respectives sur des zones communes.
 - la participation du programme dans les différents cadres de concertation régionaux ou locaux a été assurée et effective
 - chaque année, ou chaque fois que ceci sera sollicité, le programme élaborera un rapport comme celui-ci destiné à informer publiquement de l'état des lieux financier et technique du programme

12.- Eclaircissements et annexes

Etant les résultats attendus du programme cumulatifs et la majorité associés à des activités interannuelles devant démarrer à partir du dernier trimestre 2015 (comme la saison maraîchère concernant les périmètres réfectionnés ou implantés pendant l'année 1) ou en 2016 et postérieures, l'information les concernant sera présentée à partir du rapport concernant l'année 2 du programme (2016).

Documents présentés en annexe :

- **tableau de suivi financier de l'année 1 (actualisé à 31 décembre 2015)**
- **tableau de suivi technique de l'année 1 (actualisé à 31 décembre 2015)**